



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Romans, le 07/06/2024



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Drôme

éducation
nationale

Inspection Éducation Nationale Romans Isère

Téléphone
04 75 70 34 74

Télécopie
04 75 70 52 98

Mél :
ce.0260057w@ac-grenoble.fr

Dossier suivi par : Marina
LIAUTARD

Adresse postale
Ecole Pouchelon
Rue François Pouzin
26100 ROMANS SUR ISÈRE

L'Inspectrice de L'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs des écoles élémentaires et
maternelles de Romans

Mesdames et Messieurs les
professeur(e)s des écoles des écoles
élémentaires et maternelles de Romans

Objet : Projets pédagogiques EAC 2024/2025, soutenus par la ville de Romans et Valence Romans Agglo, à destination des classes des écoles de la ville de Romans :

- **Projets pédagogiques en théâtre avec la compagnie des Lisières/ Théâtre de la Courte Echelle**, intervenantes : **Marie-Claire ROYER** marieclaireroyer@yahoo.fr 06 20 59 58 77 et **Estelle SIMONOVIC** : artkadit.theatre@hotmail.fr 06 25 50 86 45. **A noter que ces projets théâtre se dérouleront en 2024-25 de novembre à avril.**

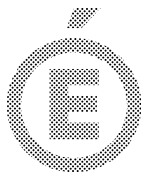
- **Projets pédagogiques en danse avec la Compagnie le Fil à la patte**, intervenante : **Yvonne COLLINO** yvonne.collino@wanadoo.fr 06 24 10 21 62

- **Projets pédagogiques en musique avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental**, intervenante : **Pascale GOUIN** pascalegouin@wanadoo.fr 04 75 47 23 77. **Une liste de projets possibles sera proposée par l'intervenante et vous sera communiquée par mail.**

La ville de Romans et Valence Romans Agglo renouvellent, pour l'année scolaire 2024/2025, les prises en charge des interventions de différentes structures dans les écoles, pour aider à la réalisation de projets artistiques et culturels.

Afin de vous permettre d'anticiper la conception et la mise en œuvre de votre projet en théâtre, danse ou musique, nécessitant un intervenant extérieur, pour l'année scolaire 2024/2025, je vous remercie de prendre en compte les éléments suivants :

- Toutes les demandes d'intervention devront parvenir à l'IEN **avant le 16 septembre 2024.** Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le support « Projet pédagogique de co-intervention » pour la rédaction de votre pré-projet.
- Les enseignants dont les demandes d'intervention seront retenues, à l'issue de la commission d'évaluation des pré projets, saisiront leur **projet pédagogique finalisé dans l'application ADAGE au plus tard 3 semaines avant le début de l'intervention dès lors que la**



2/2

campagne de recensement des projets sera ouverte dans l'application dédiée.

- Ce projet doit contribuer à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) en lien avec le projet d'école.
- La cohérence et la qualité du pré-projet : doivent être énoncés les objectifs, les compétences, la référence aux programmes, quelques points d'évaluation individuelle des élèves (en termes d'évaluation, un point de vigilance : la restitution aux familles n'est pas une évaluation)

Une commission composée de membres de l'Education Nationale, des intervenantes , de membres de la ville de Romans, de représentants des différentes structures, étudiera les projets présentés et déterminera ceux qui seront retenus le **jeudi 26 septembre 2024.**

Je sais pouvoir compter sur votre intérêt et votre attention pour continuer à mettre en œuvre des projets de grande qualité qui contribuent à enrichir les pratiques artistiques et culturelles des élèves.

La grande qualité des restitutions de fin d'année témoigne de l'important investissement de tous, enseignants, élèves, intervenants dans ces projets. Ce dont je vous remercie vivement.

L'Inspectrice de l'Education nationale
Anne-Sophie CRET